

prononcée...je voudrais que ce soit la suivante: le gouvernement actuel accorde une très grande priorité à la question des droits de la personne dans le monde - une priorité plus grande, je crois, que tout autre gouvernement qui l'a précédé.

Ainsi, il y a deux ans, le gouvernement a présenté un document de principes sur nos relations internationales dans lequel il soulignait, de façon brève mais claire, que la défense des droits de la personne constituait "un impératif moral et politique". L'an dernier, le Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada a publié un rapport - le rapport Simard/Hockin - dans lequel il demandait au gouvernement de confirmer son engagement à l'égard des droits de la personne et de mener une politique dynamique en ce domaine. Dans sa réponse au rapport Simard/Hockin, présentée par le très honorable Joe Clark, le gouvernement accepte sans réserve ces recommandations. Selon les termes mêmes du rapport, "la défense des droits de la personne est un élément fondamental de la politique étrangère du Canada". Cela constitue, à mes yeux, le principe premier, celui d'où tout découle.

La question des droits de la personne est difficile à définir et ne peut obéir à des paramètres stricts. Elle est à la fois une spécialisation très précise...et également l'un de ces thèmes universels qui touchent pratiquement tous les aspects de la vie. Elle englobe l'apartheid et la torture, la situation des réfugiés et des autochtones et aussi la façon dont le monde traite les femmes et les jeunes gens.

Nous avons donc dû diversifier nos efforts en ce domaine au cours des deux dernières années. Et je tiens à vous dire que le Canada est loin d'être resté inactif, comme en témoignent les points suivants:

- Nous avons, comme les médias l'ont signalé, placé la question des droits de la personne au rang des grands thèmes abordés lors de visites de haut niveau à l'étranger.
- Avec dynamisme et à l'occasion de façon très directe, nous avons mis l'accent sur les questions et programmes relatifs aux droits de la personne aux Nations Unies et dans d'autres forums multilatéraux.